

De l'Université de Massilia à l'École de l'Hôtel-Dieu



♦ Bas-relief d'Esculape (Musée d'Histoire de Marseille)

Au premier siècle de notre ère, Massilia possède une Université avec une Ecole de médecine très réputée qui rayonne sur la Gaule et le bassin Méditerranéen. Les jeunes Romains viennent étudier à Marseille. L'École exporte ses élèves dans toute la Gaule et à Rome. Les plus célèbres, qui feront fortune à Rome, sont Charmis et Crinas.

A partir du III^e siècle, survient une longue éclipse. L'enseignement médical subsiste, délivré sous forme de compagnonnage par les médecins communaux. Les maîtres en chirurgie prennent des apprentis. Il n'y a pas d'école à proprement parler.

1645 - Le Collège des médecins communaux assure des fonctions d'enseignement et de validation des connaissances. Sa fonction est reconnue par arrêt du conseil d'état.

1728 - Jacques Daviel ouvre, à ses frais, des cours d'anatomie et de dissection à l'Hôtel-Dieu.

1746 - Une Ecole de chirurgie, d'anatomie et de médecine pratique en faveur des chirurgiens navigants est associée à l'hôpital royal des forçats. C'est la première manifestation de la longue tradition d'une école de médecine tournée vers la mer et les colonies.



♦ Le mur de Crinas (Jardins des vestiges)



♦ Jacques Daviel faisant une démonstration d'anatomie à l'Hôtel Dieu



♦ Collège de chirurgie

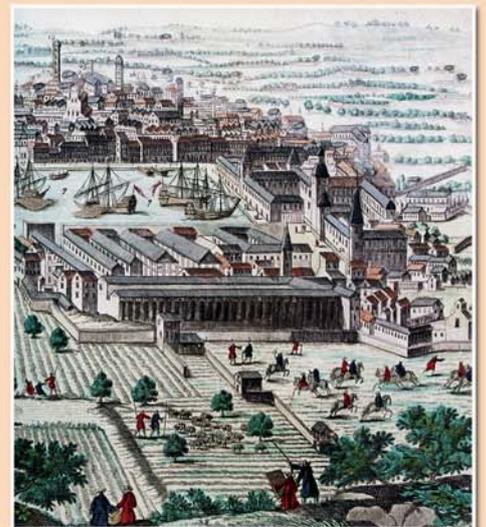
1750 - Ecole de chirurgie de l'Hôtel-Dieu, oeuvre privée fondée par les Recteurs.

1769 - Le Collège de chirurgie est reconnu par lettre patente de Louis XV. Le collège siège dans le couvent des dominicains jusqu'en 1790 puis s'installe à l'Hôtel-Dieu.



♦ Statuts et règlements du Collège. (Fonds ancien de la B.I.U.M.)

"Aucune personne de quelque qualité et condition qu'elle soit ne pourra exercer la chirurgie dans l'étendue de la ville, faubourg, district et territoire de Marseille si elle n'a été admise à la Maîtrise par le collège des chirurgiens de la dite ville" Louis XV



♦ Arsenal des galères avec l'hôpital royal des forçats vers 1700 (Gravure Aveline XVIII^e siècle)

1800 - Douze médecins ouvrent un enseignement de médecine, le Cercle Médical, qui sera reconnu officiellement en 1808.

Art. 1^{er} « Il sera établi dans l'hospice de l'Hôtel-Dieu de la ville de Marseille des cours théoriques et pratiques de Médecine, de chirurgie et de pharmacie, spécialement destinés à l'instruction des officiers de santé ».

Art. 2 « Six Professeurs au plus seront chargés à faire des leçons sur les différentes parties de l'art de guérir; ils seront choisis de préférence parmi les sujets déjà attachés à l'Hôtel-Dieu, présentés par la Commission Administrative des hospices de Marseille, approuvés par le Préfet des Bouches-du-Rhône et nommés par notre Ministre de l'Intérieur ».

Art. 3^{ème} « Dans le cas où les médecins, chirurgiens et pharmaciens attachés à l'Hôtel-Dieu n'auraient pas les connaissances nécessaires ou ne seraient pas en nombre suffisant pour occuper les places de Professeurs, notre Ministre de l'Intérieur nommera définitivement aux Chaires qui ne seraient pas remplies sur une liste de candidats présentée par l'Administration des hospices et approuvée par le Préfet ».

Art. 4. « Il sera payé par chaque élève une inscription annuelle de cent francs dont le produit sera affecté à l'acquisition des frais de cours et aux indemnités des Professeurs. En cas d'excédent il en sera fait emploi au profit de l'hospice ».

Art. 5 « Il sera ouvert parmi les jeunes gens qui suivront les cours de l'Hôtel-Dieu de Marseille un concours pour le choix des élèves d'Internat, externes et inspecteurs dont le nombre proportionné aux besoins de l'hospice sera déterminé par notre Ministre de l'Intérieur ».

Art. 6 « Les élèves internes chargés du service intérieur de l'Hôtel-Dieu seront logés, si l'intérêt du service l'exige et si les bâtiments de l'hospice le permettent mais ils ne seront pas nourris ».

Art. 7 « Les règlements pour l'enseignement, la discipline, les inscriptions des Elèves et tous les autres objets non prévus par le présent décret seront soumis par le Préfet des Bouches-du-Rhône, d'après l'avis de l'Administration des hospices de Marseille, à l'approbation de notre Ministre de l'Intérieur ».

Art. 8 « Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLEON
Pour l'Empereur,
Le Ministre secrétaire d'Etat Signé HUGUES R. MARET

♦ Décret extrait des Minutes de la Secrétaire d'Etat à Bayonne (7 mai 1808)



En 1818, la première Ecole publique de médecine et de pharmacie est ouverte. Elle s'installe à l'Hôtel-Dieu.



De 1818 à 1930 - L'Ecole publique de médecine et de pharmacie de Marseille



1818 - L'Ecole secondaire de médecine et de pharmacie est ouverte à l'Hôtel-Dieu.

Première école publique de santé, elle forme les futurs médecins, chirurgiens, pharmaciens, les officiers de santé, les sages-femmes et les herboristes.

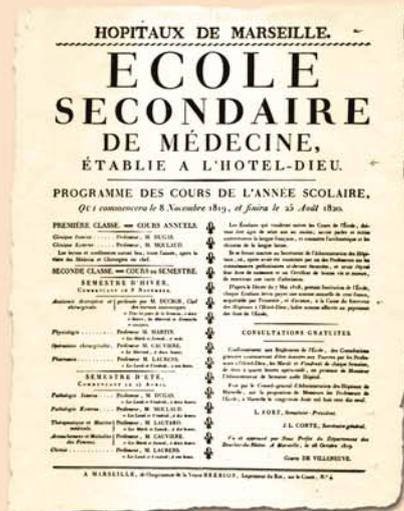
Les études médicales durent 4 ans ; les 3 premières années se passent à Marseille, mais les étudiants doivent aller faire la 4ème année et passer leur thèse dans une ville de faculté : Paris, Lyon ou Montpellier. L'école compte 6 chaires.

En 1819, J.T. Moulaud, enfant abandonné à l'Hôtel Dieu, sera directeur de l'Ecole secondaire de médecine et de pharmacie, et chirurgie chef de l'hôpital.



◆ J.T. Moulaud (1763 - 1836)

1821 - Le Conseil royal ajoute la chaire d'hygiène navale et des maladies des gens de mer.



◆ En 1819, les cours s'étendent du 8 novembre au 25 août. Les examens ont lieu fin août.



◆ Absentéisme aux examens en 1849

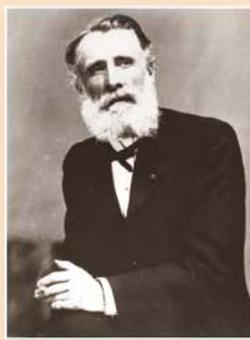


◆ Diplôme de docteur en médecine délivré par l'Université de Paris

1869 - La rénovation de l'Hôtel-Dieu oblige l'Ecole à occuper en partie l'ancien palais de justice, le pavillon Daviel. L'amphithéâtre d'anatomie est installé montée du Saint-Esprit.

1876 - L'Ecole devient de "plein exercice". Les étudiants font dorénavant les 4 ans d'études à Marseille, mais doivent aller présenter leur thèse dans une des 3 villes de faculté. C'est le plus souvent Montpellier.

1899 - E. Heckel crée un enseignement de médecine coloniale. En 1922 ouverture de l'Institut de médecine et de pharmacie coloniale, installé aux allées de Meilhan.



◆ E.M. Heckel (1843 - 1916)



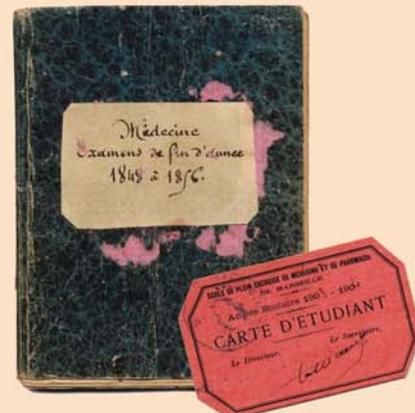
◆ Pavillon Daviel



◆ Le palais impérial du Pharo siège de l'Ecole de médecine en 1893



◆ Etudiants en médecine des années 1890



◆ Registre des examens (Archives de la Faculté de médecine)

1930 - Création de la Faculté de médecine générale et coloniale et de pharmacie

Dès 1860, la transformation de l'école de médecine et pharmacie en faculté est demandée, tant par le corps médical que par les élus. Paris et Montpellier sont opposés à cette transformation. Les professeurs Auguste Queirel, Charles Livon, Henri Alezais, Victor Audibert et Léon Imbert porteront successivement ce projet qui n'aboutira qu'en 1930.

En 1893, l'Ecole de médecine s'installe dans le palais du Pharo et dans le pavillon d'anatomie construit secondairement. Le pavillon d'anatomie (actuellement siège de la présidence de l'Université de la méditerranée) accueillera successivement le dépositaire, le laboratoire d'anatomopathologie, l'institut de recherche sur le cancer, tandis que l'institut de médecine et de pharmacie coloniale sera, faute de place, installé aux allées de Meilhan, dans l'ancienne faculté des sciences avec le laboratoire d'hygiène et de parasitologie. Les cours de chimie et de pharmacie sont donnés dans les locaux de la rue Auguste Blanqui.

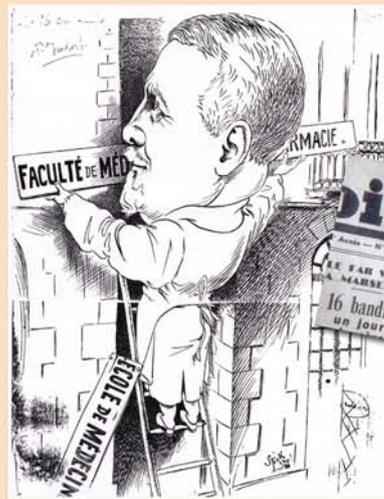


◆ Le palais du Pharo avec à droite le pavillon d'anatomie.

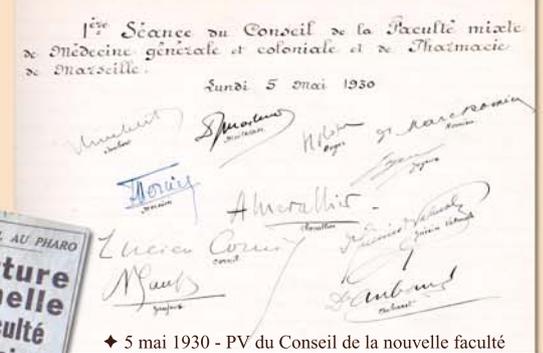
Le 1er mai 1930, la Faculté de médecine générale et coloniale et de pharmacie est inaugurée. La Faculté comporte 18 chaires



◆ Le professeur Léon Imbert (1868-1955)
Directeur de l'Ecole de médecine (1927-1930)
Premier doyen de la Faculté (1930-1937)



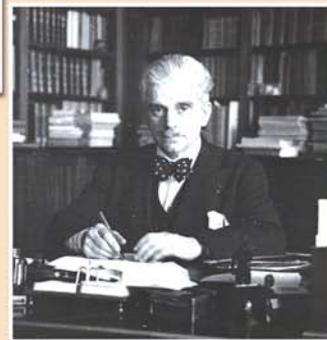
◆ Le professeur Léon Imbert change le nom de l'école



◆ 5 mai 1930 - PV du Conseil de la nouvelle faculté



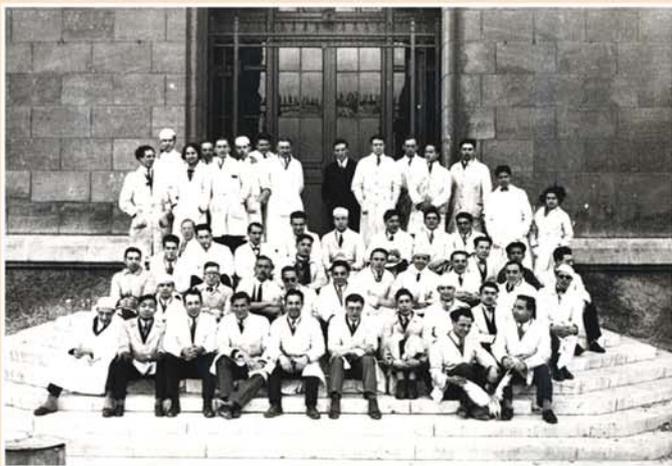
Le palais du Pharo et le pavillon annexe sont insuffisants et mal adaptés pour accueillir des étudiants toujours plus nombreux. Les cours et travaux pratiques se passent dans le palais, dans le pavillon d'anatomie, rue Auguste Blanqui et aux allées de Meilhan. **Il faut construire une nouvelle faculté de médecine.**



◆ Le professeur Lucien Cornil (1888-1952)
Doyen de la Faculté (1937 à 1952)
Précurseur de la Faculté Timone



◆ Une des premières thèses soutenues à Marseille

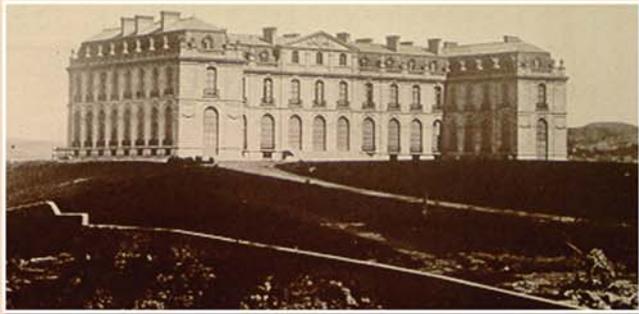


◆ Etudiants en médecine des années 1930 sur les marches du pavillon d'anatomie du Pharo



◆ Séance de dissection au laboratoire d'anatomie du Pharo

Le Pharo et la médecine (1930 - 1958)



◆ Palais du Pharo avant la surélévation

Le 9 décembre 1893, l'Institut Pasteur s'installe dans les sous-sols du palais du Pharo. C'est le premier Institut Pasteur, hors Paris, ouvert en France. Sous la direction de Charles Livon il assure les vaccinations anti-rabiques. Il quitte le palais du Pharo pour s'installer dans un nouveau bâtiment spécialement construit en 1908.



So - MARSEILLE - Institut Pasteur



◆ Charles Livon (1850-1917)
Directeur de l'Ecole de médecine (1892-1901 et 1910-1916),
fondateur de l'Institut Pasteur en 1893.



◆ Le palais du Pharo et, à droite, le pavillon d'anatomie



◆ 1954 - Le docteur A. Saint Pierre soutient sa thèse au palais du Pharo sous le portrait de l'Impératrice Eugénie

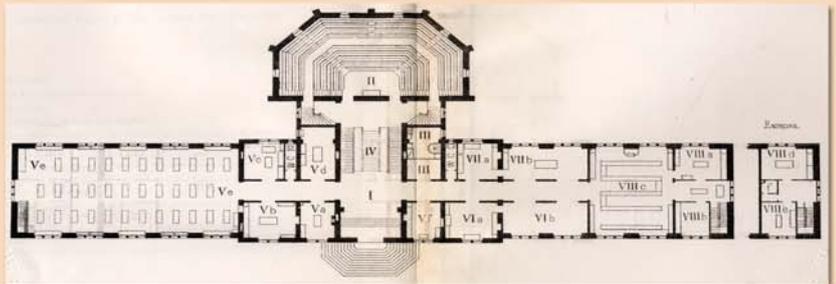


◆ Années 1940 - Etudiants devant le pavillon d'anatomie

La première pierre du palais du Pharo a été posée le **15 juillet 1858**. Les travaux ont été réalisés par Voucher sur les plans de Le Fuel. Le palais sera terminé en 1870 et Napoléon III, pour lequel il avait été construit, ne l'habita jamais.

Lors de l'épidémie de choléra de **1884** le palais du Pharo est transformé en hôpital de cholériques.

En **1893**, l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie s'installe dans le palais. Le bâtiment, qui abritera le pavillon d'anatomie, sera construit en 1895. L'ensemble est inauguré le **7 mars 1896** par Félix Faure, président de la République.



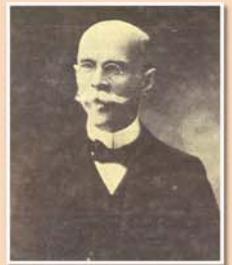
◆ Institut d'Anatomie - Plan du rez-de-chaussée

En **1905**, ouverture de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales.

De **1917 à 1927**, Henri Alezais est directeur de l'école de médecine et directeur de l'institut pour l'étude du cancer et du radium, créé en 1923, installé dans le pavillon d'anatomie. Ce bâtiment, construit en 1895, abrite maintenant la présidence de l'Université de la Méditerranée.



◆ Le pavillon d'anatomie



◆ Henri Alezais
(1850-1936)

Très vite le Palais du Pharo et son annexe le pavillon d'anatomie se révèlent insuffisants. Le Doyen Cornil envisage la possibilité de construire une nouvelle faculté de médecine sur un autre terrain. L'installation sur les terrains dépendant de l'asile d'aliénés du quartier Saint Pierre, envisagée dans un premier temps, n'est pas retenue. On parle aussi des terrains du stade du boulevard Michelet et de ceux de Sainte Marguerite.

Finalement, 60 ans après, le projet Timone est repris et mené à terme.



◆ Les ailes du palais ont été surélevées



1958 - Installation à la Timone de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie



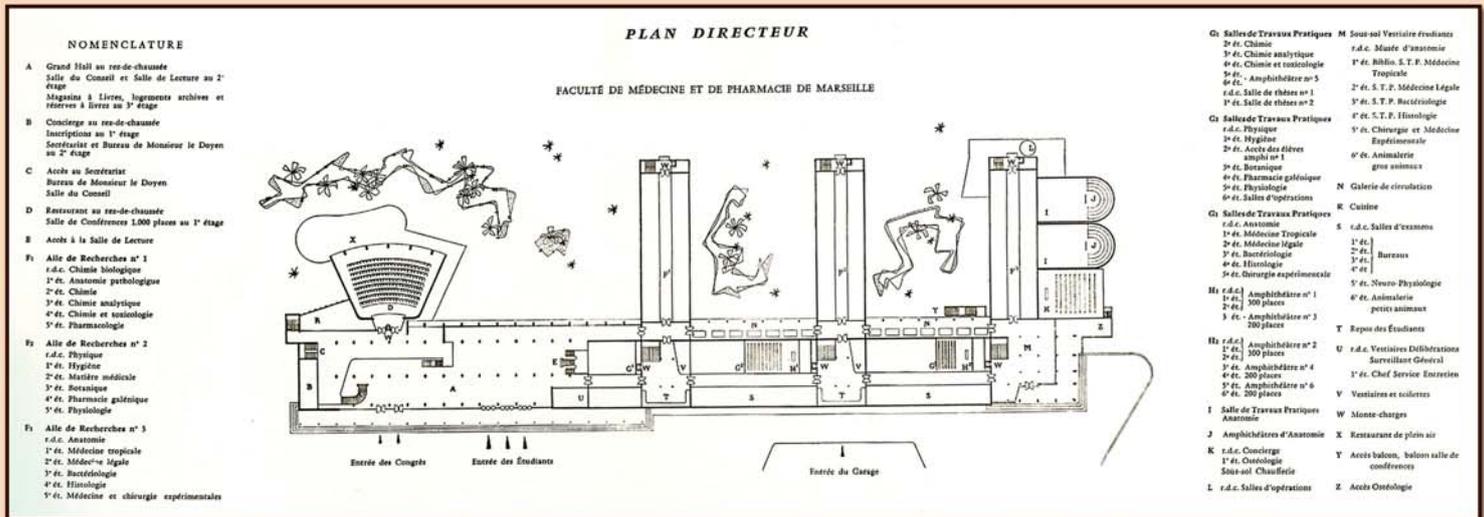
◆ Georges Morin (1903-1974)

Le Professeur Georges Morin, doyen de la Faculté de 1952 à 1967 fut le concepteur et le réalisateur de la Faculté Timone.
L'ouverture de la Faculté Timone permet de réunir tous les enseignements et les laboratoires dans un seul bâtiment.

Elle est inaugurée le 17 mai 1958 par le Doyen Morin, en présence de Gaston Berger, Directeur de l'Enseignement Supérieur.



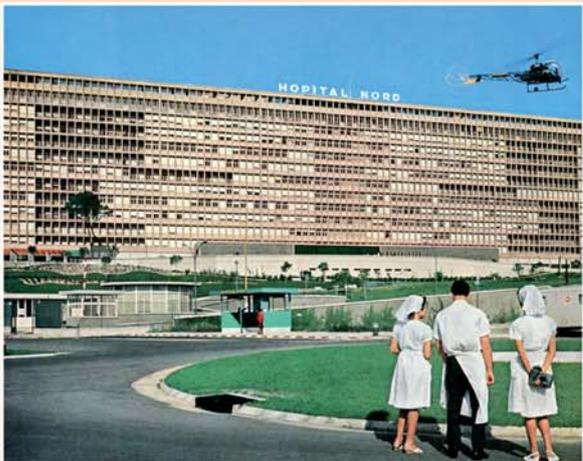
◆ Gaston Defferre, maire de Marseille et René Egger, architecte en chef lors de l'inauguration



◆ 17 mai 1958 : inauguration de la Faculté de Médecine Timone



◆ La Faculté de Médecine, en 1958, à la fin des travaux



◆ Ouverture de l'hôpital Nord en 1964

Jusqu'en 1958, l'enseignement théorique de la médecine est assuré par la Faculté, et l'enseignement pratique dans les hôpitaux.

La réforme Robert Debré a pour but de réaliser la fusion du système universitaire et du système hospitalier pour mettre en commun les moyens en locaux, matériels et personnels.

Article 1er, ordonnance n°58-1373 du 30 décembre 1958 :

◆ **Création des centres hospitaliers et universitaires** : dans les villes, sièges de faculté de médecine, de faculté mixte de médecine et de pharmacie, les facultés et les centres hospitaliers organisent conjointement l'ensemble de leurs services en centres de soins, d'enseignement et de recherche. Ces centres prennent le nom de *centres hospitaliers et universitaires (C.H.U.)*.

◆ **Mise en place du plein temps** : les membres du personnel médical et scientifique exercent conjointement les fonctions universitaires et hospitalières. Ils consacrent à leurs fonctions hospitalières, à l'enseignement et à la recherche la totalité de leur activité professionnelle."

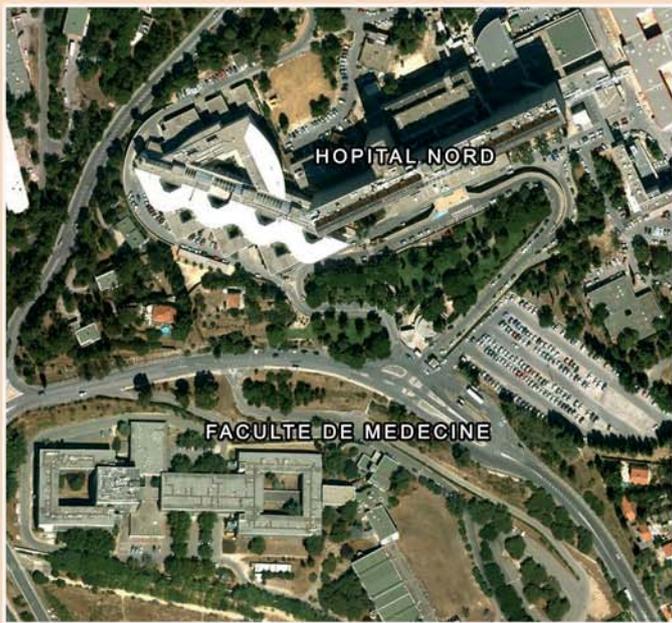
Signé : Charles de Gaulle

1964 - Ouverture de l'Hôpital Nord, premier hôpital marseillais adapté à la mise en place du plein temps.

1968 - Naissance de l'Université Aix-Marseille II

Loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968, loi Edgar Faure portant réforme de l'enseignement supérieur avec la création des universités, dont Aix-Marseille II.

Henri Gastaut, doyen de la Faculté de médecine de 1967 à 1971, sera le premier président de l'Université Aix-Marseille II de 1971 à 1989. Il sera en outre président de la conférence des présidents d'universités.



◆ Secteur Nord : Faculté de Médecine et Hôpital Nord

1974 - Ouverture de l'Hôpital Timone adapté à la pratique du plein temps. Le centre hospitalier et universitaire idéal devant regrouper, selon la loi, en un même lieu les structures hospitalières et universitaires, Marseille répond aux critères avec deux secteurs : Nord et Timone.



◆ Henri Gastaut (1915 - 1995)

1970 :

- ouverture du secteur Nord de la Faculté de Médecine,
- création de la Faculté d'Odontologie.

1971 - Instauration du numerus clausus (Simone Veil).

1972 - La Faculté de Pharmacie devient autonome.



◆ Secteur Timone : Facultés de Médecine, de Pharmacie, et Hôpital Timone

Le campus Santé Timone



◆ Faculté de Médecine (inaugurée en 1958)



◆ Faculté de Pharmacie (inaugurée en 1972)



◆ Faculté d'Odontologie (inaugurée en 2009)

1994 - L'Université d'Aix-Marseille II devient Université de la Méditerranée, dont la Faculté de Médecine est une des 13 composantes.

2004 - L'examen classant national (ECN) remplace le concours de l'internat des hôpitaux de Marseille et permet à tous les étudiants d'exercer des fonctions hospitalières.



◆ Promotion 2010 "Gérard Guérinel" (étudiants en Médecine ayant réussi le concours de fin de première année).
De gauche à droite : le Président de l'Université de la Méditerranée Yvon Berland, la major Pauline Gallet, le parrain, le Doyen honoraire Gérard Guérinel et le Doyen de la Faculté de Médecine, Georges Leonetti.